LISTE MARITIME.

NOUVELLE-ORLEANS.

ARRIVES

DERNIERS DATES

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL

ROBERT LE DIABLE

LES COMMIS ET LA GRISETTE

AVIS.

Un Représentant au vingt-huitième Congrès pour être choisi dans le Premier District congressionnel composé de la Municipalité No. un et de la Municipalité No. trois, de la Nouvelle-Orléans, du faubourg Trémé et des paroisses St-Bernard et Plaquemines: — Un Représentant au vingt-huitième Congrès, pour être choisi dans le second District congressionnel, composé de la Municipalité No. Deux de la Nouvelle-Orléans et de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississippi, et des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Interieure et Terrebonne; — Un Représentant à l'Assemblée générale de l'Etat, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de l'Honorable Amaron Ledoux. Et prenant l'opinion du bon Peuple de l'Etat sur la nécessité et l'utilité de convoquer une Convention pour amender la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

Nous soussignés, nous proclamons lancée par Son Excellence A. Mouton, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, le présent mandement, en vertu de son autorité et de la constitution et aux lois de l'Etat.

Nous ordonnons et prescrivons à tous les officiers de la paix, Officiers civils du Second District Législatif, qu'ils aient à faire publier ce présent mandement, et à l'afficher dans les endroits ci-après indiqués, le ninth (9) de juillet 1843, de 10 heures de l'avant-midi à 3 heures d'après M. dans la ville et paroisse d'Orléans, savoir:

1re MUNICIPALITE

Pour le premier District de la Première Municipalité, à l'Hôtel de ville, rue Conti (Jacques Richardson, inspecteur et Victor Mercier, secrétaire).

Pour le second District de la première Municipalité, au Marché de la rue Bourbon, entre les rues Dauphine et Bienville (MM. S. D. McNeil et W. W. King, inspecteurs et A. Bouchereau, secrétaire).

Pour le troisième District de la première Municipalité, au Marché de la place d'Orléans, rue d'Orléans, entre les rues Chartres et Royale (MM. J. Fourcade, inspecteur, et Victor Mercier, secrétaire).

Pour le quatrième District de la première Municipalité, au Marché des rues Royale et St-Philippe (MM. P. E. Tessier, inspecteur et Victor Mercier, secrétaire).

Pour le cinquième District de la première Municipalité, au Marché de la place d'Orléans, rue d'Orléans, entre les rues Chartres et Royale (MM. J. Fourcade, inspecteur, et A. Lafontaine, secrétaire).

2EME MUNICIPALITE

Pour le premier District de la Seconde Municipalité, au Marché de Charles, sous la surveillance de MM. Wm. Hyde et Charles Hillmann, inspecteurs, et W. C. Auld, secrétaire.

Pour le second District de la Seconde Municipalité, au marché de la Municipalité de la Seconde Municipalité, sous la surveillance de MM. Henri Lockett et Wilhelmus Bogart, inspecteurs, et George Doane, secrétaire.

Pour le troisième District de la Seconde Municipalité, à la maison de Philip Ramers, encognure des rues Harmony et Annunciation, sous la surveillance de MM. L. Gaiennie et James Patton, inspecteurs, et H. V. Baxter, secrétaire.

Pour le quatrième District de la Seconde Municipalité, au marché d'encognure des rues du Cirque et Eparges de la Duplessis, sous la surveillance de MM. J. S. McPartlan et Wm. Patrick Jordan, inspecteurs, et Théodore Ryan, secrétaire.

TROISIEME MUNICIPALITE.

Pour le premier District de la troisième Municipalité, au marché d'encognure des rues Champs Elysées et Lavoisier, sous la surveillance de MM. J. F. Barthelemy et Germain Pleasant, inspecteurs, et W. F. Wagner, secrétaire.

Pour le second District de la troisième Municipalité, à Lafayette Hall, encognure des rues Victoire et Hagan, sous la surveillance de MM. Victor Lebeau et Alexis Nassie, inspecteurs, et H. Harby, secrétaire.

Pour le troisième District de la troisième Municipalité, au marché de la place Bretton, sur le chemin du Bayou St. John, sous la surveillance de MM. L. P. Bureau et Nicholas Bouchereau, inspecteurs, et Frederic Coral, secrétaire.

Nous, les soussignés, ayant reçu le présent mandement, nous nous sommes conformés à sa teneur et avons publié et affiché ledit mandement aux endroits et aux sections ci-dessus à la Nouvelle-Orléans, aujourd'hui le 25 mars 1843.

Conformément à l'Article 5 de l'Acte sur lequel nous agissons, nous avons fait un tirage au sort, pour déterminer le jour auquel le vote pour les candidats pour lesquels il doit être fait ledit vote pour eux (Sect. 2, Code).

Quant au quatrième District de la troisième municipalité, nous avons été informés que les votants de ce District étaient opposés à la présence de l'Huissier de Ville, et, pour éviter toute difficulté, nous avons fait tirer au sort, pour déterminer le jour auquel le vote pour les candidats pour le quatrième District aurait lieu, et le jour fixé pour le quatrième District a été le 11 juin courant.

Nous, les soussignés, nous nous sommes conformés à la loi, et avons publié et affiché ledit mandement aux endroits et aux sections ci-dessus à la Nouvelle-Orléans, aujourd'hui le 25 mars 1843.

Conformément à l'Article 5 d'Acte sur lequel nous agissons, nous avons fait un tirage au sort, pour déterminer le jour auquel le vote pour les candidats pour lesquels il doit être fait ledit vote pour eux (Sect. 2, Code).

Quant au quatrième District de la troisième municipalité, nous avons été informés que les votants de ce District étaient opposés à la présence de l'Huissier de Ville, et, pour éviter toute difficulté, nous avons fait tirer au sort, pour déterminer le jour auquel le vote pour les candidats pour le quatrième District aurait lieu, et le jour fixé pour le quatrième District a été le 11 juin courant.

Nous, les soussignés, nous nous sommes conformés à la loi, et avons publié et affiché ledit mandement aux endroits et aux sections ci-dessus à la Nouvelle-Orléans, aujourd'hui le 25 mars 1843.

POUR LA CONVENTION
POINT DE CONVENTION

POUR LA CONVENTION
POINT DE CONVENTION

AVIS.

Département du Trésor,
9 juin 1843.

QUARTIER-GENERAL — PREMIERE DIVISION MILITAIRE.

ORDRE No. 3.

MANDEVILLE MARIONY, Aide-de-Camp.

MUSCHETTIERS DI MONTE VERNON

GARDES D'ORLEANS.

ATTENTION

ATTENTION

ATTENTION

ACTION DE BANQUE DE TEXAS

PARTI MARRON.

$50 DE RECOMPENSE.

BOUTEILLES.

AVIS LEGAUX.

VENTES DE SHERIF.

PAR LE REGISTER.

VENTES DE CE JOUR:

VENTES A L'ENCAN.

AVIS AUX HABITANTS.

L. DUPERRON,
&
E. DELCAMBRE.
DRS DENTISTES.